



unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

Master en études muséales

Aperçu des études

La muséologie est une discipline qui vise à établir un contact significatif entre l'objet et les publics et à réfléchir sur les modalités de ce contact. Elle touche également à la compréhension de la conservation des objets dans la durée. Le cursus du Master en études muséales est caractérisé par l'équilibre entre sa composante théorique et sa dimension pratique. Du côté théorique figurent l'acquisition des connaissances spécialisées et la participation aux débats spécifiques au domaine muséal. Du côté pratique, la maîtrise des problèmes concrets liés à l'exercice d'une profession dans le monde des musées ou dans le domaine du patrimoine en général.

Les principaux domaines d'étude sont :

- l'histoire et la typologie des musées
- l'initiation aux missions des musées
- le droit et l'éthique du musée
- la gestion administrative et scientifique des collections
- la mise en valeur et l'exposition au public des objets culturels
- la communication et la médiation culturelles

Méthodes d'enseignement

Un accent tout particulier est donné aux exercices sur le terrain (projets muséaux), aux situations professionnelles réelles (stages), aux contributions personnelles des étudiant-e-s. En collaboration avec les associations professionnelles concernées et les conservateurs de musée qui interviennent dans l'enseignement dispensé, la maîtrise offre une formation calibrée pour les futurs acteurs du monde muséal. Pour correspondre aux requis de la profession, elle forme des professionnels polyvalents et généralistes.

Atouts spécifiques

Le Master en études muséales de Neuchâtel offre une formation académique professionnalisante unique en Suisse, alliant théorie et pratique, élaborée en collaboration avec le Comité national suisse du Conseil international des musées (ICOM Suisse) et l'Association des musées suisses (AMS). Elle a reçu le label ICOM de formation certifiée dans le domaine muséal. A noter que l'Université de Neuchâtel et l'École du Louvre de Paris développent un partenariat portant sur l'enseignement et la recherche en études muséales et en muséologie. La coopération se déploie en 2^e et 3^e cycles. Enfin, la Fondation Maison Borel, centre de recherche dans le domaine de la muséologie établi à Auvernier, accueille chaque année des étudiant-e-s, des chercheuses et chercheurs ou des professeur-e-s du monde entier.

Titre décerné

Master of Arts en études muséales
(Master of Arts in Museum Studies)

Crédits

120 ECTS, 4 semestres

Langue d'enseignement

Français

Conditions d'admission

L'admission au Master en études muséales se fait sur dossier. Elle est possible pour les candidats qui remplissent les conditions d'immatriculation de l'UniNE et qui possèdent un bachelors délivré par une haute école universitaire suisse ou un titre jugé équivalent.

Délai d'inscription

30 avril pour la rentrée d'automne (mi-septembre)
Début du master : semestre d'automne uniquement

Immatriculation

Bureau des immatriculations
Av. du 1^{er}-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
+41 32 718 10 00
immatriculation@unine.ch
www.unine.ch/immatriculation

Contact et information

Secrétariat de la Faculté des lettres et sciences humaines
Espace Tilo-Frey 1
CH-2000 Neuchâtel
+41 32 718 17 00
secretariat.lettres@unine.ch

Conseil aux études

+41 32 718 18 30
conseil.lettres@unine.ch

Pour en savoir plus

www.unine.ch/master

Faculté des lettres et sciences humaines

www.unine.ch/lettres



Objectifs

Le Master en études muséales vise à préparer les candidats aux fonctions professionnelles dans un musée, ou, plus généralement, dans le monde culturel. Il leur permet d'acquérir une connaissance approfondie du monde muséal, de son histoire, de ses questionnements, mais aussi de la dimension concrète de la direction d'un musée : gestion des collections, réalisation d'une exposition, participation et accueil des publics. Il offre également un enseignement ciblé sur les disciplines qui interagissent avec la muséologie. Le Master en études muséales est aussi destiné à celles et ceux qui souhaitent travailler en muséologie dans une pratique indépendante ou simplement élargir leur culture générale par la muséologie.

Structure de la formation

Le Master repose sur un cursus structuré qui couvre tous les grands domaines touchant aux études muséales, de la conservation préventive à l'exposition et à l'administration muséale. Les cinq modules se caractérisent par un profil déterminé ; en choisissant l'un d'entre eux, l'étudiant-e peut approfondir des disciplines complémentaires en fonction de son profil et de ses intérêts. Le Master en études muséales offre à des étudiant-e-s d'horizons divers, et ayant accompli leur bachelor dans des domaines distincts, une formation organique qui favorise leur entrée dans le marché du travail.

Perspectives professionnelles

Les étudiant-e-s ayant obtenu un Master en études muséales s'orienteront vers des métiers tels que conservateur de musée, médiateur culturel, cadre dans une institution culturelle (musée, centre d'exposition, office culturel, service du patrimoine, administration). Ils pourront aussi s'orienter vers d'autres secteurs comme les affaires culturelles nationales et internationales, la communication et les médias culturels, l'enseignement et la recherche universitaires.

Plan d'études

1^{re} année

Cinq modules d'enseignements obligatoires (45 ECTS) dont un module composé d'enseignements à choix à hauteur de 15 ECTS.

- Histoire du musée
- Muséologie théorique
- Muséologie appliquée, avec voyage d'études
- Projet muséal
- Domaines et méthodes

2^e année

- Stage en musée (30 ECTS)
- Mémoire en études muséales (30 ECTS)

Mobilité

L'Université de Neuchâtel encourage ses étudiant-e-s à effectuer une partie de leurs cursus (un à deux semestres) dans une autre université, en Suisse ou à l'étranger. Elle leur offre un soutien administratif pour la préparation de leur séjour. Les cours suivis dans une autre université (contenu, charge travail et crédits ECTS) remplacent tout ou partie ceux que l'étudiant-e aurait suivis s'il/elle était resté-e à l'UniNE. Durant son séjour de mobilité, l'étudiant-e reste immatriculé-e à l'UniNE.

